













Réunion publique ----



1/ Introduction

2/ Procédure de ZAC

3/ Déroulement du projet

4/ Les fondations du projet

5/ La construction du projet

6/ Prochaines étapes

7/ Echanges













Réunion publique —

05-10-2021



Introduction

mots d'accueil

Ambitions et objectifs













// Déroulé de la reunion // Mot d'accueil





+ Anticiper le développement de la commune à 2040

la réalisation de nouveaux équipements et des services et d'activités

Plusieurs documents organisent déjà cette évolution

Le Schéma de Cohérence Territorial



Le Plan Local de l'Habitat







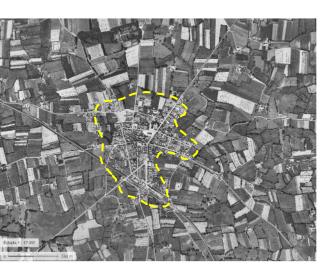


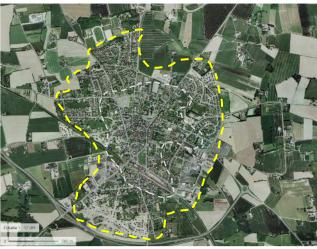


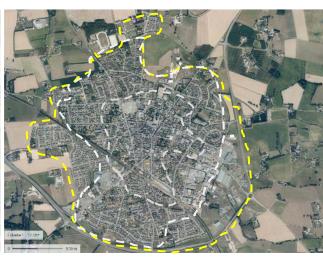












```
+ Janzé 1950 > 4 222 habitants + Janzé 1999 > 5364 habitants + Janzé 2011 > 8170 habitants + Janzé 2018 > 8329 habitants + Janzé 2038 > ? habitants
```

Réunion publique

___ 05-10-2021



La démarche

de ZAC

Multisite













Z.A.C.

+ ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

« Les zones d'aménagement concerté (ZAC) sont des zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra, en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement (à des utilisateurs publics ou privés). Ces zones peuvent correspondre à un emplacement d'un seul tenant ou à plusieurs emplacements territorialement distincts (ZAC multi-sites) ». - extrait fiche Cerema -

A retenir:

- A l'initiative de la collectivité, objectif d'intérêt général
- Recherche d'équilibre, notamment financier, à l'échelle des périmètres
- Fiscalité locale plus favorable dans la mesure où elle permet de financer une partie des équipements publics

+ La concertation

« La création de la ZAC fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. » . - extrait fiche Cerema -



Vérifier la possibilité d'organiser le développement de la ville sur ces secteurs en s'assurant que le projet soit compatible :

- Avec l'état initial des sites : la trame verte
 le végétal et la trame bleue l'eau-
- + Le cadre urbain : accessibilité, connexion, distance aux équipements, commerces etc...
- + Les objectifs de logements à créer et quel type de logements
- + **Les besoins d'équipements et de** services à prévoir
- + Les objectifs environnementaux du projet

Cette réflexion est engagée depuis 2019 et se construit avec la commune et les habitants dans le cadre de la concertation



// La démarche de ZAC Multisite

- + Aujourd'hui Janzé = +/- 8500 habitants
- + Janzé en 2040
 - tendre vers 11 000 habitants
 - 1000 logements à construire

3 sites identifiés au PLU pour répondre à ces évolutions dans les prochaines années :

- + Le secteur de la Clouyère
- + Le secteur de l'Yve
- + Le cœur de ville de Gambetta
 - + Pourquoi 3 sites:

RECHERCHE D'EQUILIBRE...

- Equilibre du développement urbain global
- **Diversité** de l'habitat
- Equilibre des programmations
- Equilibre financier de l'opération d'aménagement



Réunion publique

05-10-2021



Etapes du projet





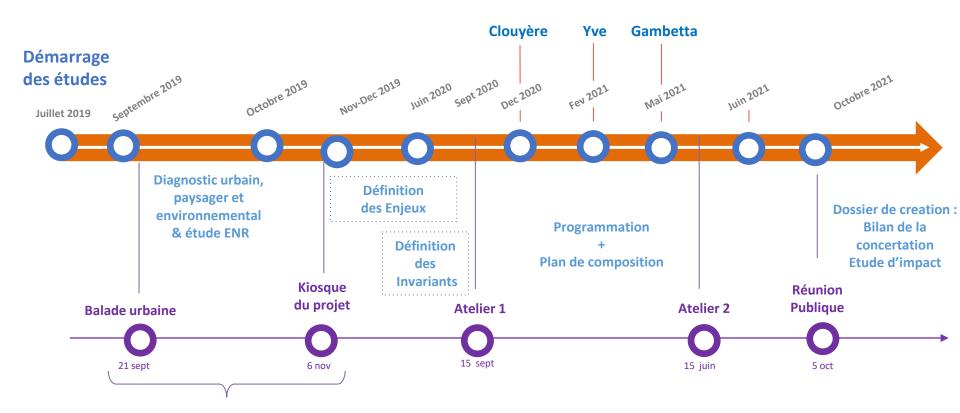












Carnets de déambulation

Réunion publique

__ 05-10-2021



Les fondations du projet















Le Cadre réglementaire territorial

- + Anticiper le développement de la commune de Janzé pour 2035-2040 Organiser l'arrivée de nouveaux habitants, la réalisation de nouveaux équipements le développement de services et d'activités
- + Comment fait-on pour organiser cette perspective?

Le Schéma de Cohérence Territorial > d'ici 2038 > 4000 logements à créer sur le bassin de vie de Janzé

soit pour Janzé : 95 logts/an + Densité à respecter : 25 logts/ha moyen

Le Plan Local de l'Habitat > 95 logements par an - en lien avec le SCoT

Le Plan Local d'Urbanisme > Document stratégique à l'échelle communale

- des secteurs aux fonctions urbaines définies (habitat, services, équipements, activités) avec des règles de constructibilités,
- des espaces naturels à préserver
- des secteurs de développement à approfondir.







Les enseignement de la concertation sur LA CLOUYÈRE

Secteur de La Clouyère



- + Septembre 2019 : Balade urbaine : diagnostic en marchant
- Un **secteur propice à l'extension urbain**e (éco-quartier) : favoriser la mixité sociale
- Créer des voies d'accès de second rang (pas de voie de contournement)
- Laisser place à la nature (bois, champ) et préserver la biodiversité
- Aménager des liaisons douces entre le secteur de La Clouyère, l'Yve et le centre-ville





Janzé ZAC Multisites // Réunion publique // 05-10-2021

Les enseignement de la concertation sur L'YVE

Secteur de l'Yve



+ Septembre 2019 : Balade urbaine : diagnostic en marchant

Secteur Nord

- Construire des logements seniors adaptés côté ouest
- Aménager un espace vert côté est, en confortant le parc et la ferme de l'Yve
- Conforter le pôle sportif et culturel
- Aménager des chemins, des voies cyclables protégées et des bancs

Secteur sud

- Déplacer la médiathèque et l'agrandir, la mairie aussi
- Créer des lieux d'échanges intergénérationnels, une maison des associations
- Faire de l'esplanade un lieu de rencontre et de manifestations
- Créer des logements seniors ou permettant une mixité sociale
- Implanter du végétal, aménager des chemins, des voies cyclables protégées et des bancs
- Repenser la circulation et le stationnements sur certains endroits



LES ENSEIGNEMENTS DE LA

CONCERTATION SUR L'ÎLOT GAMBETTA



Ilot Gambetta



+ Septembre 2019 : Balade urbaine : diagnostic en marchant

- Densifier l'ilot (logements R+2)
- Construire des logements pour les seniors et pour les familles
- Créer des **stationnements** (proches de l'école privée notamment)
- Redynamiser le tissu commercial
- Créer un parc urbain et des espaces paysagers
- Mieux gérer la circulation (sens unique) et aménager des trottoirs
- Créer des axes modes doux (piétons, cyclistes)
- Aménager, végétaliser ou créer des voies traversantes
- Sécuriser les carrefours dangereux (rond-point)

Vers un schéma directeur

... issu du diagnostic

Exploration:

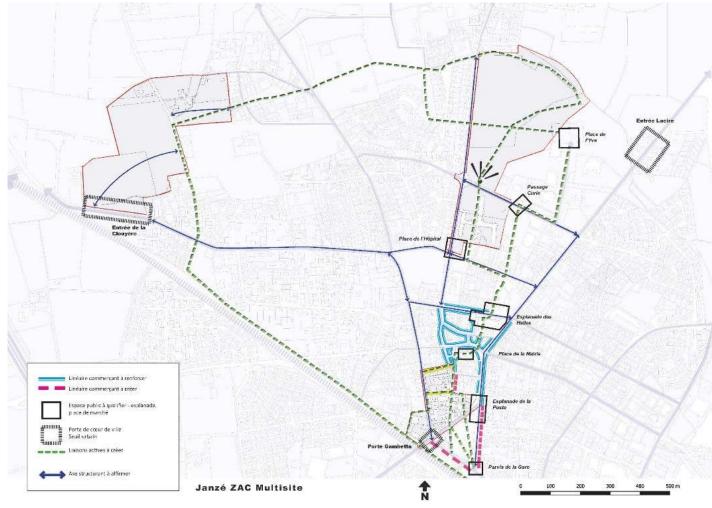
- + de l'histoire,
- + des mobilités,
- + de la biodiversité,
- + du commerce,
- des besoins en logement,
- Des besoins en équipement,

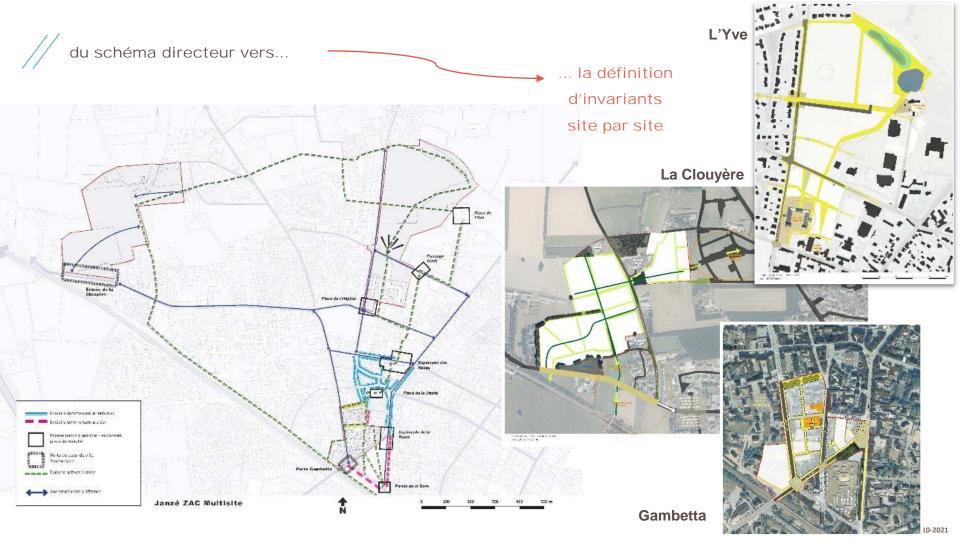


Schéma directeur

L'espace public comme socle du projet urbain

- Socle du développement de nouvelles mobilités actives : déplacements piétons + cycles
- Socle d'un parcours chaland vivant pour le dynamisme économique
- Socle d'un
 environnement urbain
 attractif pour de
 nouvelles formes
 d'habitat





Les invariants de l'Yve

Connexion avec les accroches existantes
(entre rue du Bois Rougé et Ferme de l'Yve,
Maintien d'un corridor vert en limite nord-est
par exemple) et création de liens nord-sud
vers le centre-historique et vers le grand
paysage (vues)

Valorisation des infrastructures existantes pour intégrer de nouvelles pratiques de mobilités : transports en commun, voies vélo et créer les accès de nouveaux ilots habités

Création d'espaces publics structurants

Préservation du bâti historique de l'Hopital



Les invariants de La Clouyère

- Préservation des haies et boisements, de la Zone Humide et prolongement des continuités écologiques
- Préservation et intégration de l'habitat en place
- 3 Création de liens entre les quartiers de la Lande aux Bruns et des Forges
- Qualification de la RD 411 et des accès à créer



ANZEZACIMULTISTE - Stelde In Clouyère cen : 1/1000 time (sur AD)

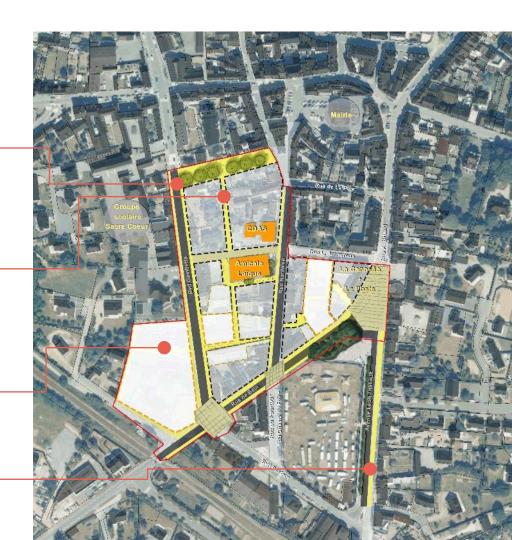
Les invariants de Gambetta

Redéfinition des axes structurants boulevard Gambetta, rue Nantaise, rue de Bain :

- > sens de circulation
- > Gabarits des voies et des flux
- > Création de véritables jonctions paysagères

Perméabilité de l'ilot Gambetta –Nantaise

- > Créer des percées circulées
- > Dessiner de nouveaux îlots
- > anticiper le renouvellement urbain à long terme
- Valorisation des emprises foncières propriété communale pour y créer du logement
- Requalification des accès vers la gare et des abords du Champ de Foire pour développer les mobilités actives





Construction du projet















// L'YVE



BILAN DE L'ATELIER DU 15 SEPTEMBRE 2020









Janzé ZAC Multisites // Réunion publique // 05-10-2021

L'essentiel:

- Création de voies « traversantes », paysagères pour les modes doux, et apaisées pour l'automobile
- Implantation d'un habitat mixte et dense, variable selon les îlots

Le secteur de l'Yve

Création de logements collectifs R+2 ou R+3 maximum en cercle autour d'un espace vert central

Espace vert central

Implantation de logements individuels en fond de parcelle

Voie d'accès « voiture » pour desservir le parking

Implantation du nouvel hôpital au nord de la rue Pierre-et-Marie-Curie

Création d'un équipement public dans les bâtiments patrimoniaux de l'ancien hôpital



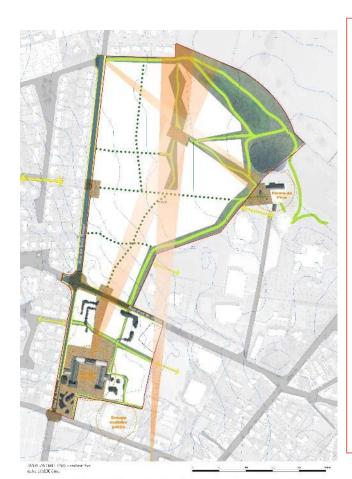
Création de parkings à proximité du Gentieg pour limiter l'engorgement des stationnements lors de grands évènements

Aménagement d'un cheminement piétonnier entre le Gentieg et le plateau sportif pour limiter les stationnements sauvages

Création de logements séniors avec aménagement d'un cheminement doux reliant le centre-ville

LES PRINCIPES DE CONCEPTION // Le quartier des Horizons





Les vues lointaines et les perspectives comme axe directeur pour une mixité des formes urbaines et des fonctions

- S'appuyer sur les cônes de vue pour donner à voir l'animation de la ville de part et d'autres de l'Hopital
- Une densité qui s'appuie sur le paysage
- Une végétalisation intensifiée sur l'ensemble d'un maillage actif prédominant









Les vues lointaines et les perspectives comme axe directeur pour une mixité des formes urbaines et des fonctions

- S'appuyer sur les cônes de vue pour donner à voir l'animation de la ville de part et d'autres de l'Hopital
- Une densité qui s'appuie sur le paysage
- Une végétalisation intensifiée sur l'ensemble d'un maillage actif prédominant





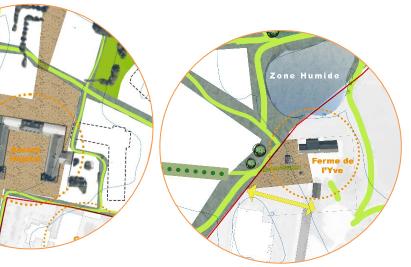
LES ESPACES PUBLICS OUVERTS STRUCTURANTS

★ Des espaces publics patrimoniaux

Le forum et le parvis

Création d'un espace public identifié aux abords directs de l'ancien hopital + amorce du chemin de l'eau

 "La cour de l'Yve": une cour de ferme restauré tournée vers le nouveau quartier avec la ferme restaurée et réinvestie pour de nouveaux usages



\bigstar

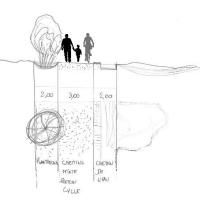
Des espaces publics naturels

Le parc

En limite de la zone humide, à proximité de la ferme de l'Yve, un espace dédié à l'observation de la biodiversité

La promenade de l'eau

Valoriser le chemin de l'eau en suivant la pente naturelle du terrain, le long du cheminement, un fil d'eau continu ponctué d'espace de "mares", fil d'eau élargi où se stocke une plus grande quantité d'eau







Janzé ZAC Multisites // Réunion publique // 05-10-2021



Evolution du Périmètre

L'Yve:

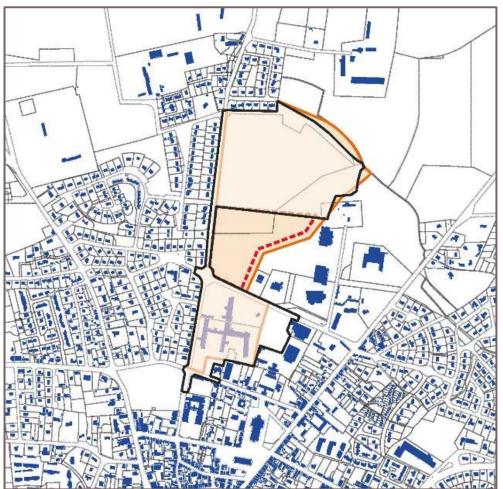
Périmètre initial : 15,6 ha

• Périmètre modifié :

nord: 8,6ha + sud: 4,7 ha = 13,3

ha

Retrait des 3ha du futur hôpital de l'emprise de la ZAC compte tenu du planning respectif des opérations



// LA CLOUYÈRE





3 groupes ont choisi de travailler sur la Clouyère :

- 1 groupe sur la variante 1 (desserte automobile structurante)
- 2 groupes sur la variante 2 (desserte automobile modérée)









BILAN DE L'ATELIER DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'essentiel

- Création de voies « traversantes », paysagères pour les modes doux, et apaisées pour l'automobile
- Implantation d'un habitat mixte avec une densité variable selon les îlots

Le secteur de la Clouyère (Variante n° 1)

Implantation d'ilots mixant des logements collectifs et individuels peu denses sur certains secteurs, et de l'habitat individuel dense ou intermédiaires sur d'autres secteurs

Création d'une voie « traversante » et apaisée pour la circulation automobile

Création de cheminements doux « traversants », insérés dans les trames vertes



Implantation d'îlots mixant des logements collectifs et individuels peu denses sur certains secteurs, et de l'habitat individuel dense ou intermédiaires sur d'autres secteurs

Création de cheminements doux « traversants » insérés dans les trames vertes



BILAN DE L'ATELIER DU 15 SEPTEMBRE 2020

et individuels

unique pour éviter le

L'essentiel

- Sur la partie est, implantation d'un habitat individuel et de cheminements doux pour limiter les nuisances visuelles et sonores
- Sur la partie ouest, implantation d'un habitat mixte et création de voies à sens unique pour éviter l'effet « contournement »

Le secteur de la Clouyère (Variante n° 2)



Implantation de logements individuels et de cheminements doux limitant les nuisances pour la Lande au Brun (covisibilité, nuisances paysagères et sonores)



BILAN DE L'ATELIER DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'essentiel

- Sur la partie est, aménagement de chemins piétons pour rejoindre La Jaroussaye, préservation des espaces agricoles et extension du périmètre jusqu'à l'étang

-Sur la partie ouest, implantation d'un habitat mixte et création de voies à sens unique pour éviter l'effet « contournement » Le secteur de la Clouyère (Variante n° 3)

Création d'une voie de contournement au nord du site pour éviter la circulation automobile dans le quartier

Implantation d'un habitat mixant logements collectifs et individuels

Création de jardins partagés et de parkings répartis équitablement sur l'ensemble du site

Création d'une voie d'accès voiture par la route de Rennes



Préservation de la qualité des eaux de l'étang en évitant l'implantation de bassins de décantation en amont de celui-ci

Aménagements de cheminements piétons sur la partie est du site pour rejoindre la Jaroussé et limiter les nuisances sonores

Zone agricole à préserver pour favoriser la biodiversité et limiter les pollutions (éviter ainsi les rejets issus des assainissements)



L'esquisse de la Clouyère

Créer une densité acceptable pour un quartier résidentiel mais pas pavillonnaire : un faubourg

- Un maillage actif prédominant et une place de la voiture maîtrisée
- Des îlots aux formes urbaines mixtes
- Un droit à la pleine terre pour tous les habitants

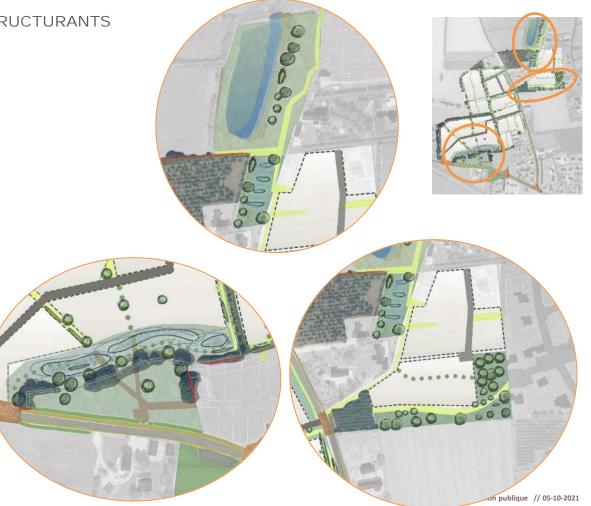




- ★ Des espaces publics pour faire le liant et du lien
- "Le parc" où quand les bassins de récupération des eaux pluviales se font terrain de jeux
- les "prairies humides ".

Valorisation des zones humides comme des lieux de transition pour tous

 "La prairie des cueillettes": un Parc linéaire, transitoire entre la Lande au brun et la Clouyère, entre les terres agricoles et l'espace habité. Espace de plantations fruitières et de jeux





★ Des lots libres de constructeurs organisés autour de placette accessibles à l'automobile



▶ Des lots libres de constructeurs avec positionnement du garage dissocié autour d'une placette et accès piétons à la parcelle



★ Des ensembles de logements individuels denses organisés en macro-lots



★ Des lots dédiés au logement collectif et intermédiaires avec jardins familiaux et espaces collectifs privatifs





★ Des lots dits " alternatifs" à destination de publics variés : béguinages, lodges





LES PRINCIPES DE CONCEPTION // Le faubourg de la Clouyère



Maillage et paysage



Îlots multiples tous connectés à la maille paysagère

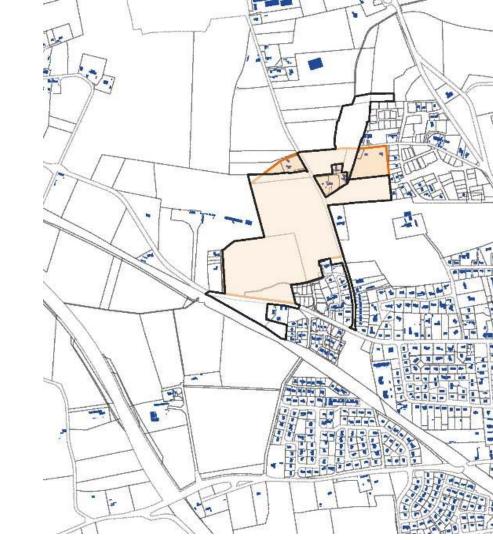


Evolution du Périmètre

La Clouyère:

- Périmètre initial : 13,2 ha
- Périmètre étendu : 14,3 ha

Evolution du périmètre pour intégrer des zones naturelles, zones humides et l'entrée de ville en continuité de la Clouyère.



// GAMBETTA











LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION SUR GAMBETTA

+ Septembre 2020 : atelier de composition







Le secteur Gambetta

L'essentiel:

- Un secteur à **densifier**, mixant logements collectifs, habitat intermédiaire et commerces
- Insertion de poumons et coulées verts avec des espaces de repos dans le tissu urbain
- Implantation d'équipements publics et de lieux d'animation en cœur de ville
- Création de **parkings paysagers** dans les lieux stratégiques (gare, proximité des équipements)

Secteur à densifier avec l'implantation de logements collectifs ou d'habitats intermédiaires, notamment pour séniors, de commerces. Création de poumons verts dans les lieux clos

Création d'une maison des associations ou de logements collectifs et intermédiaires, avec des parkings et des espaces verts Transformation de la place de la Mairie en un lieu d'animation (bars, manifestation, moments festifs...) Mise en place d'une coulée verte avec des espaces pique-niques et repos, et un lieu d'expositions

Création d'un espace vert dans le prolongement de la coulée verte

Implantation de parkings entrecoupés d'espaces verts en vue de l'augmentation de la fréquentation de la gare SNCE



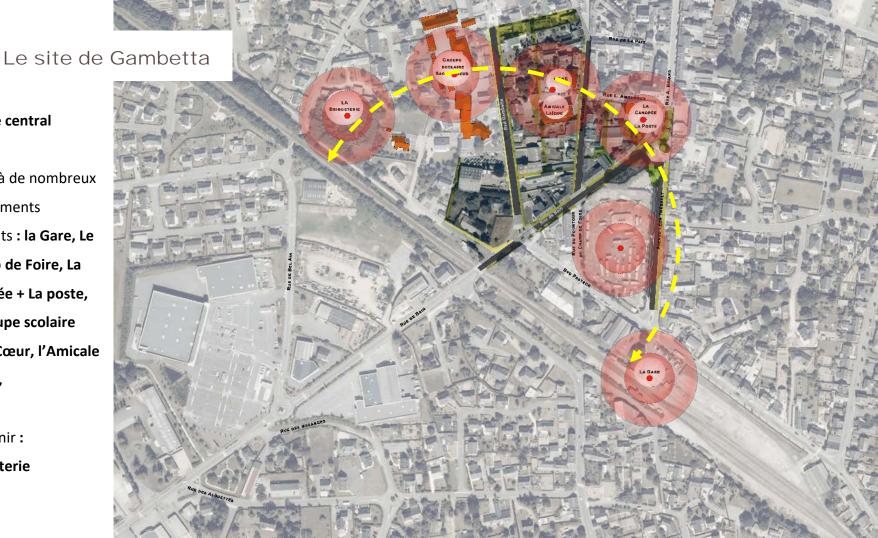
Implantation d'un équipement public en lieu et place de l'entrepôt Centre Accord

+ Un site central

Reliés à de nombreux équipements existants: la Gare, Le Champ de Foire, La Canopée + La poste, Le groupe scolaire Sacré Cœur, l'Amicale Laïque,

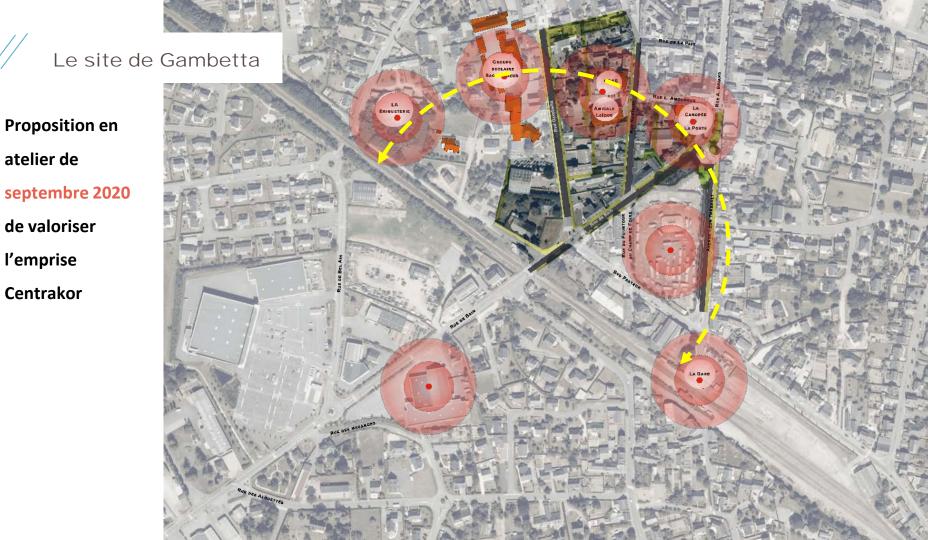
+ et à venir:

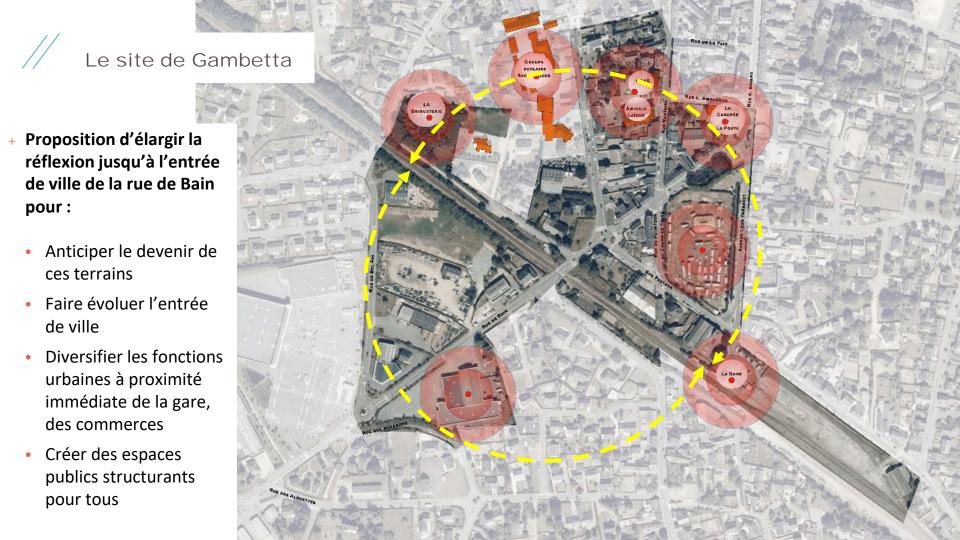
La Briqueterie



+ Proposition en atelier de

> de valoriser l'emprise Centrakor





LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION SUR GAMBETTA

+ Juin 2021 : atelier de composition sur périmètre étendu









L'essentiel:

- Création d'un boulevard urbain
- Un secteur à densifier, mixant logements collectifs, habitat intermédiaire, maisons individuelles
- Insertion d'un parc urbain,
 d'espaces verts et de jardins familiaux
- Création de parkings à proximité des polarités

Le secteur Gambetta élargi

Espaces verts autour de la Briqueterie

Maisons individuelles et jardins familiaux

Habitat mixte

(Logements collectifs et maisons individuelles) avec des jardins familiaux

Création d'un boulevard urbain (logements collectifs R+4 ou R+3 et des commerces en front de rue, des espaces verts et une piste cyclable) Parking (pour l'école) et habitat mixte Densification avec des logements collectifs et parking d'accès au centre-ville

Logements collectifs

Jardins familiaux

Parc urbain multiusages avec un espace sportif pour les écoles

Parking, habitat mixte et espaces verts



L'esquisse de Gambetta

Créer le sud du centre-ville grâce à la ZAC

- Mettre en résonance La Gare, Le
 Champ de Foire, La Canopée, L'Amicale
 Laïque et La Briqueterie
- ° Renouveler les dents creuses et les délaissés urbains : parcelle à bâtir, sites industriels en déshérence, délaissés ferroviaire
- Les relier physiquement par l'espace public
- ° Redéfinir l'entrée de ville



LES ESPACES PUBLICS OUVERTS STRUCTURANTS

à l'echelle de la ville

- Des espaces publics qui rayonnent
- "Le champ de foire" trait
 d'union de la Canopée jusqu'à la gare
- "Le parvis de l'amicale" lieu convivial à petite échelle pour redonner de la visibilité et faire perdurer l'équipement
- "La briqueterie" lieu d'art qui raconte aussi l'histoire de la ville









Evolution du Périmètre

Gambetta:

• Périmètre initial : 5,3 ha

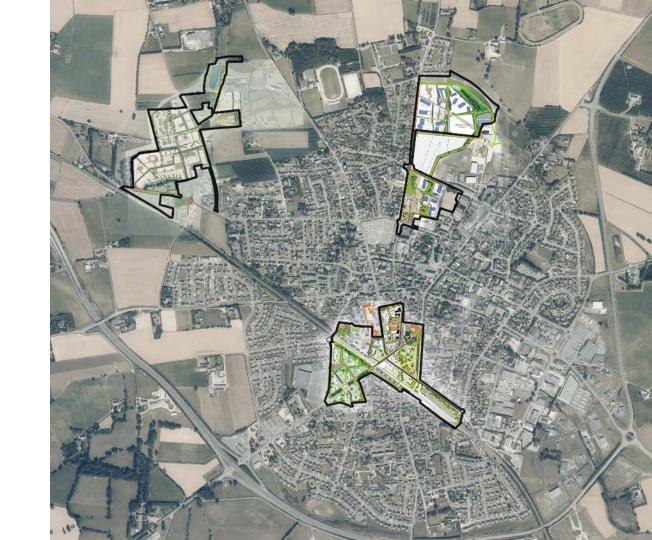
Périmètre modifié : 15,6 ha

Extension du périmètre aux abords de la rue de Bain et jusqu'à la Gare pour encadrer l'évolution de ces secteurs stratégiques en devenir.



La ZAC Multisite

- La Clouyère : 280 logts
- ★ L'Yve: 382 logts
- ★ Gambetta: 462 logts



Réunion publique

05-10-2021



Prochaines étapes









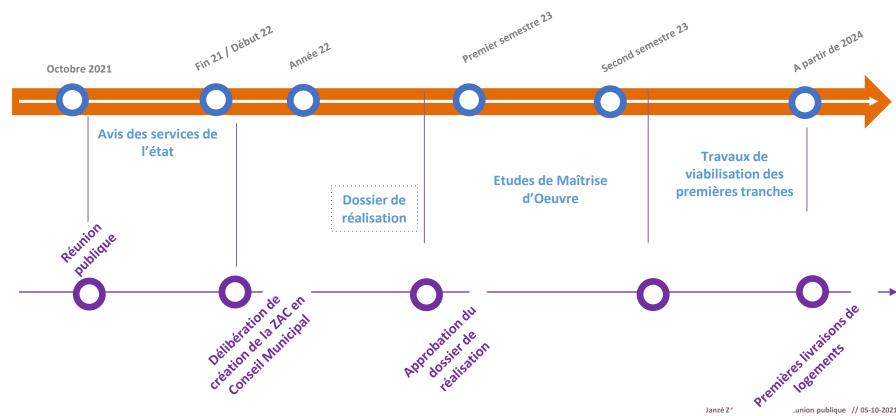








Le temps du projet ... la suite



Janzé Z'

union publique // 05-10-2021

Réunion publique ————

05-10-2021



Échanges











